

NOTE

DESTINATAIRE : Comité des demandes d'ajustement de projet

DATE : Le 27 septembre 2019

OBJET : Rapatriement des travaux de sécurité et conversion et ajustement de taux

No DAP : 035

CONTEXTE

Lors du dialogue compétitif, soit l'étape F du processus d'octroi du contrat, l'Alliance a informé la Société qu'elle prévoyait effectuer certains travaux relatifs à la conversion des données et à la sécurité applicative par des ressources localisées dans des bureaux d'IBM en Inde, et ce, afin d'avoir accès à un bassin de ressources important possédant l'expérience dans ces deux domaines. L'article 7.5.3 du Contrat de services professionnels et de vente d'équipements relative au lieu de travail stipule donc que :

« L'équipe de projet travaillera dans des locaux au siège social de la Société à Québec. Pour certains travaux spécifiques réalisés par l'Intégrateur, la Société est ouverte à ce que les travaux se réalisent à l'extérieur des locaux de la Société. Ces travaux devront être identifiés dans les Ententes de lots »

Toutefois lors de l'exécution des travaux du lot 4, soit les travaux de la phase de réalisation de la livraison 1, des préoccupations ont été soulevées concernant l'attribution de travaux de conversion et de sécurité à des ressources travaillant en Inde. Ces deux types de travaux impliquaient la manipulation de données nominatives confidentielles ou la création de rôles de sécurité pouvant octroyer l'accès à des données nominatives. Après analyse, la Société a évalué que le risque relié à la manipulation ou à l'accès à des données nominatives confidentielles, concernant plusieurs millions de Québécois, par des ressources localisées à l'extérieur du Québec, de même que l'impact qu'un tel incident pourrait avoir sur la perception de la Société par la population, était très élevé.

TAUX FACTURABLES

L'annexe C du Contrat de services professionnels et de vente d'équipements encadre les modalités relatives à la tarification des services professionnels et l'annexe C-2 précise les taux horaires facturables par grand profil contractuel. Les profils contractuels sont :

- Coach;
- Team lead;
- Équipier Intégration fonctionnelle;
- Équipier Intégration technologique;

- Équipier Formation/Communication/Gestion du changement;
- Équipier Intégration et assurance-qualité
- Expert de pointe.

Un taux est associé à chaque grand profil. Le profil Équipier Intégration technologique regroupe une multitude de ressources œuvrant dans des domaines diversifiés et travaillant outre-mer. Le taux horaire de ce profil a été ramené à la baisse, soit à 82 \$, pendant le processus de soumission puisque le coût des travaux qui y sont exécutés sont inférieurs à ceux exécutés au Québec.

DÉCISIONS

Afin de mitiger le risque induit par la manipulation et l'accès à des données nominatives pour des travaux effectués par des ressources situées à l'extérieur du Québec le chef du projet CASA a exigé de l'Alliance que les travaux de conversion et de sécurité soient rapatriés au siège social de la Société et au CIC de Montréal. Cette exigence a été spécifiée dans l'entente du lot 4 signée par les deux parties. Cependant, le taux facturable de ces ressources a été ajusté à 195 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2018 et à 197 \$ par la suite, afin de s'harmoniser aux taux du marché québécois, même si ce taux n'existe pas au contrat. À cette fin une injection de 2,6 M\$ a été nécessaire afin de couvrir l'écart entre les taux. Cet ajout a été approuvé par le Comité de direction lors de la séance du 27 février 2018.

Sylvain Cloutier
Leader du Bureau de programme CASA